

Le P'tit Baillotais

Mensuel d'informations locales et municipales de Baillet en France - N°2024/01 - Janvier

2024

Meilleurs Vœux



Baillotaises, Baillotais,

Je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2024.

Que ces lignes soient porteuses de convivialité, de partage et d'une profonde

volonté de construire ensemble l'avenir le plus rayonnant possible, pour notre belle Commune. Puisseons-nous cultiver la prospérité collective, œuvrer main dans la main pour un Baillet en France où chaque administré trouve sa place et son épanouissement.

Que votre santé soit un « socle solide » pour la réalisation et la réussite de tous vos projets et que les petits et les grands bonheurs les accompagnent.

2023 en bref :

- Travaux de rénovation et de modernisation de l'éclairage public (changement des horloges afin de permettre l'extinction de 23h00 à 5h00 ; éclairage de la sente du chalet ; changement des blocs optiques dans les quartiers résidentiels de la Vénerie et des Clottins) ;
- Travaux de sécurisation urbaine par l'acquisition de barrières ;
- Remise en état d'effondrement de chaussées (parking et rue Jean Nicolas) ;
- Travaux de rénovation de l'école (changement des 8 fenêtres/

volets sur le site Clottins ; remise en peinture de la salle de motricité) ;

- Dans le cadre du Contrat rural (COR), la remise en état de la piste cyclable ;

- Lancement d'audits énergétiques et d'une étude de faisabilité photovoltaïque auprès du SIGEIF pour la rénovation énergétique de la salle des Sports et de la salle des Fêtes, afin d'identifier les travaux réalisables pour optimiser les consommations de ces bâtiments ;

- Lancement d'un travail sur l'agrandissement de la cantine du site Clottins ;

- Acquisition d'une cabine de téléconsultation ;

- Acquisition d'équipement et de mobilier pour les services périscolaires (four pour la cantine du site Les Clottins, chariots...) et de matériels divers pour les services techniques ;

En vous renouvelant mes vœux les plus sincères, je reste à votre écoute avec l'équipe municipale et les personnels, pour gérer au mieux notre Commune afin de maintenir notre bien vivre à Baillet en France.

Christiane AKNOUCHE, Maire

BONNE ANNÉE À TOUS !

2024

**CONSEIL
MUNICIPAL
DES ENFANTS**

**Le 29 janvier
2024**

Le 29 janvier après midi aura lieu en Mairie l'élection du Conseil Municipal des Enfants. Les 17 candidats répartis dans les classes de CE2, CM1 et CM2 se soumettront au vote de leurs camarades.

Les résultats seront affichés dans le préau de l'école Boiscommun, l'installation du Conseil municipal et l'élection du Maire du Conseil municipal des enfants auront lieu le 3 février 2024 à 10h dans la salle du Conseil de la Mairie.

MEILLEURS ACCÈS AUX SOINS et Mutuelles pour tous

Votre Mairie vous propose :

UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Jeudi 29 février 2024 à 15h

Salle du conseil de la Mairie

1 rue Jean Nicolas à Baillet en France



En partenariat avec votre Commune, l'association « ADEP » (Association pour le Développement de la Prévoyance - association loi 1901 à but non lucratif), présente sur plus d'un millier de communes en France et vous propose des solutions pour mieux favoriser votre accès aux soins de santé, pour vous aider si besoin à contracter une mutuelle santé ou une assurance-dépendance à des tarifs adaptés. Venez participer à cette réunion publique (durée 1h) pour vous informer puis pour disposer ensuite d'un entretien gratuit et sans engagement.

Près de 5 millions de Français n'ont pas accès aisément (ou du tout) à une complémentaire santé et doivent donc souvent renoncer à se soigner. Par ailleurs, plus de 80% des personnes ont une complémentaire santé inadaptée à leur situation ; **particulièrement les Seniors.**



**Location d'appartements
du studio au T3**



Présence 24h/24



Services à la carte

(restauration, aide à la personne,
blanchisserie...)



Sur le site de l'Ancienne clinique



RÉSIDENCE seniors à Domont

Deux années de travaux s'achèvent sur le site du Château du XIXe siècle de Domont !

Bénéficiant d'un emplacement exceptionnel en bordure d'un vaste parc à l'anglaise, la Résidence Services Seniors - Domaine de Longpré - Les Jardins d'Arcadie ouvrira ses portes en 2024.

Fort d'une expérience dans le domaine de la rééducation, puis en directeur d'EHPAD sur le territoire Val-D'Oisien, j'ai l'honneur de prendre la direction de cet établissement (J. FLOURY).

Il accueillera nos seniors dans 110 appartements, un restaurant, un salon de coiffure, une salle de fitness, des salons communs et une salle d'animation; avec une conciergerie, un accès sécurisé 24h/24 et des services personnalisés.



LISTE DES DELIBERATIONS de la séance DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme Christiane AKNOUCHE.

Etaient présents : M. Richard GRIGNASCHI - Mme Claude BOUYSSOU - M. Frédéric FLOURY adjoints - Mme Caroline MEUNIER - M. Jean-Claude LAINE - Mme Chantal CASADIO - M. Jean-Claude DEBUYSSCHER - Mme Dominique LUPPINO - M. Philippe BERNHARDT - Mme Delphine BONFANTI - Mme Sandrine MERCADAL - Mme Chantal LEGEAS. Etaient absents excusés : M. Vincent BRYCHE (pouvoir donné à Mme Christiane AKNOUCHE) - M. Richard THOMAS (pouvoir donné à Mme Claude BOUYSSOU) M. Jérôme RUGET (pouvoir donné à Mme Caroline MEUNIER) - M. Arthur BERTRAND.

Secrétaire de séance : Mme Delphine BONFANTI.

Après avoir ouvert la séance à 20 heures et procédé à l'appel, Madame AKNOUCHE a invité le Conseil à examiner l'ordre du jour.

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

Les Membres du Conseil, sous la Présidence de Christiane AKNOUCHE,

- Délibération n°52/2023 - Transfert des compétences collecte assainissement eaux usées et collecte eaux pluviales au SIAH - Approuvée à l'unanimité ;
- Délibération n°53/2023 - Désaffectation et déclassement d'une parcelle communale - Approuvée à l'unanimité ;
- Délibération n°54/2023 - Délégation de Service Public pour la micro-crèche de Baillet en France - Approuvée à l'unanimité ;
- Délibération n°55/2023 - Création du Conseil municipal des enfants - Approuvée à l'unanimité ;
- Délibération n°56/2023 - Convention avec des communes pour les services périscolaires et du centre de loisirs - Approuvée à l'unanimité ;
- Délibération n°57/2023 - Rapport d'activité C3PF - Approuvée à l'unanimité ;
- Délibération n°58/2023 - Rapport d'activités SIAH - Approuvée à l'unanimité ;
- Délibération n°59/2023 - Rapports d'activités SIGEIF - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°60/2023 - Rapport d'activités TRI-OR - Approuvée à l'unanimité.

06 38 40 38 03

domont@jardins-arcadie.fr



**LES JARDINS
D'ARCADIE**

Résidences pour nouveaux seniors

Je tenais à vous informer de la commercialisation des appartements à la location pour nos aînés. Je suis à votre disposition pour vous recevoir, dès à présent, à l'espace informations, situé au 7 rue André Nouet à Domont et vous faire visiter le site restauré.

Par la verrière reconstruite, par les loggias, par le patio lové entre les bâtiments et par le restaurant en roof top et ses terrasses, vous apprécierez l'omniprésence du parc dans la vie de la résidence, mais aussi les logements modernes et adaptés. Un havre de paix conçu pour délivrer une offre de services et d'activités « à la carte », variée et conviviale à nos seniors. **Dans l'attente du plaisir de vous recevoir.**

Les arnaques en ligne & la cybermalveillance

[Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) a pour mission d'assister les particuliers, les entreprises, les associations, les collectivités et les administrations victimes de cyber-malveillance, de les informer sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger.

Les effets pervers :

Démarchage malveillant, spams, phishing, quishing... Avec la numérisation massive des démarches administratives, les escrocs trouvent en ligne un nouveau terrain pour déployer leurs arnaques, face à des usagers souvent désarmés.



On peut ici donner quelques exemples, le paiement de fausses contraventions de stationnement, imitant le site officiel de l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI).

L'arnaque à la fausse vignette Crit'Air, celle à l'actualisation de la carte vitale, l'arnaque au compte personnel de formation (CPF). Le gouvernement a dû même débrancher le service Améli de « France Connect », au vu des piratages d'identifiants et des mots de passe Améli qui permettaient aux « escrocs » d'accéder au CPF des utilisateurs, avant de lancer « France Connect + » et d'instaurer une sécurité supplémentaire, grâce à une double identification. Toutes ces arnaques sont basées sur une technique d'hameçonnage ou phishing.

Qu'est le phishing et plus récemment le quishing ?



Le phishing qui signifie hameçonnage est une forme d'escroquerie consistant à récupérer des données personnelles des internautes par tromperie, par exemple en se faisant passer pour une administration puis à s'en servir à des fins malveillantes.

Le quishing fonctionne avec le même mécanisme mais cette arnaque est adossée au flash d'un QR code, renvoyant vers un site frauduleux, notamment via une fausse contravention laissée sur un pare-brise.

Les personnes vulnérables :

Les personnes précaires, celles éloignées du numérique, ainsi que les seniors sont particulièrement vulnérables et peuvent se tourner vers des collectivités et de la médiation numérique en quête de réponses.



Redonner confiance :

La prévention, l'outillage et la confiance dans les services numériques réels sont autant d'éléments clé à travailler, sous peine de dissuader les usagers d'avoir recours aux démarches dématérialisées.

Dix mesures pour votre cybersécurité :



Que ce soit dans un cadre professionnel ou personnel, l'utilisation des outils numériques ne cesse de croître et de se diversifier, ce qui représente pour les cybercriminels une opportunité de développer leurs attaques. Voici donc 10 bonnes pratiques à adopter pour assurer votre cybersécurité :

- Les anti-virus contribuent à vous protéger contre ces menaces.
- Gérer les sauvegardes, elles protégeront vos données.
- Séparer les usages pro-perso. Il est nécessaire de protéger tant votre entreprise que votre vie privée.
- Sécuriser les réseaux sociaux, c'est une vitrine de l'activité qui n'échappe pas aux cyber-malveillants.
- Bien gérer ses mots de passe qui constituent les clés à l'accès de votre vie numérique.
- Protéger ses appareils mobiles. Smartphones et tablettes contiennent tout autant d'informations sensibles que votre ordinateur.
- Gérer ses mises à jour. Les éditeurs et les fabricants proposent des mises à jour visant à corriger les failles de leurs logiciels.
- Sécuriser les objets connectés du piratage ou du vol d'informations personnels.

Enfin, pour terminer une adresse à retenir, pour une aide éventuelle, si le besoin s'en faisait sentir :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/diagnostic/accueil>

RETOUR : sur le voyage des seniors en Andalousie

La première expédition en Andalousie, orchestrée par le CCAS de la municipalité de Baillet en France, entre le 16 et le 23 octobre 2023 pour 28 de ses seniors s'est avérée être une aventure inoubliable. Les participants ont exploré des joyaux culturels tels que Séville, Cordoue, Grenade et Malaga, découvrant l'histoire fascinante de ces villes empreintes de charme. Leur séjour à l'hôtel de Torre de Molinas a offert un cadre confortable et pittoresque, complétant parfaitement l'expérience andalouse.

Au-delà des sites touristiques emblématiques, les seniors ont pu savourer une variété de mets délicieux, les plongeant dans la richesse de la cuisine andalouse. Ces saveurs exquises de la paella, des tapas et de spécialités locales ont ravi leurs papilles, créant des moments de convivialité autour de grandes tables.

Grâce à un excellent guide, les explorations ont été marquées par la découverte de monuments historiques tels que l'Alhambra, la Mezquita et la Giralda, le centre historique de Malaga offrant un aperçu captivant de l'héritage andalou. Les participants ont également été enchantés par les ruelles pittoresques, les patios fleuris et les places animées qui ont ajouté une dimension authentique à leur immersion dans la culture espagnole.

Ce premier voyage a ainsi laissé des souvenirs impérissables et a renforcé les liens au sein de la communauté des seniors de Baillet en France. Une vraie réussite.



LA FOURRIÈRE ANIMALE

du Val d'Oise

Située à Bruyères-sur-Oise, gérée par le Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise depuis 2005 et l'ouverture d'une nouvelle structure en septembre 2012. La fourrière est d'une superficie de 770 m². Cet espace est mis à disposition par la SPA, chargée de sa gestion. La capacité d'accueil s'étend à 49 chiens, 30 chats, et 6 (NAC).

La fourrière intervient dans divers cas, notamment pour les animaux représentant un danger, ceux dont les propriétaires n'ont pas respecté les obligations réglementaires et en cas d'urgence pour des animaux en conditions insalubres, les chiens en état de divagation et les chats non identifiés. Bien que la fourrière soit un lieu de transit important pour les animaux en détresse, elle ne dispose pas actuellement d'un refuge, rendant les adoptions impossibles sur place. Les critères d'intervention de la fourrière visent à assurer la sécurité des personnes, des animaux domestiques, ainsi que le bien-être des animaux en détresse.

Rappel des cas de mise en fourrière :

– Un animal susceptible de représenter un danger pour les personnes et les animaux domestiques ou dont le propriétaire n'a pas exécuté les mesures prescrites pour prévenir tout risque;

- Lorsque les détenteurs de chiens dangereux ou de chiens mordeurs ne satisfont pas aux obligations réglementaires;
- En cas d'urgence pour les animaux placés dans des conditions d'insalubrité;
- Tout chien retrouvé en état de divagation (hors chasse, sans surveillance de son propriétaire et à plus de 100 m de ce dernier);
- Tout chien livré à son instinct et dont le propriétaire n'a pas tout entrepris pour le récupérer;
- Tout chat retrouvé en état de divagation;
- Tout chat dont le propriétaire est inconnu, saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



Propriétaires n'oubliez pas ! ce sont des êtres vivants, soyez responsables ! Ne les abandonnez pas !

CONCERT : «Noël En-chanteurs»

Un grand merci aux choristes d'Exavocem et de la Chapelle du Prince de Conti, sous la direction de Matthieu Boutet qui ont ravi les 150 personnes environ présentes dans l'église Saint Martin de Baillet en France, le dimanche 17 décembre 2023.

Avec la participation d'un quatuor de cuivres, 20 Noëls ont été interprétés et chantés avec brio.

Félicitations donc à tous les chanteuses et chanteurs, au quatuor et surtout à Matthieu Boutet, le chef d'orchestre qui a mené tout le monde à la baguette (au figuré bien sûr), dans ce concert inoubliable.



GRIPPE AVIAIRE : Elle frappe de nouveau

De nouveau la grippe aviaire frappe notre département. Un arrêté préfectoral du 4 décembre 2023 qualifie « le niveau de risque en matière d'influenza aviaire hautement pathogène ». Si vous possédez des poules ou des oies sur notre commune (même 2 ou 3), vous devez absolument les enfermer ou mettre un filet pour les protéger des oiseaux du ciel.



Et surtout, vous êtes obligés de venir vous déclarer à la mairie.

En cas de non-respect, vous risquez un contrôle de gendarmerie et une amende.

Petit rappel : la consommation de viande, foie gras et œufs soit tout produit alimentaire à base de volaille ne présente aucun risque pour l'homme.

COMMENT LES ABEILLES fabriquent-elles leur miel ?

Les abeilles butinent de fleur en fleur et collectent cette eau très sucrée naturellement produite par les plantes, le NECTAR.

Elles la stockent dans leur jabot (petite poche dans leur œsophage). Mélangé à leur salive, ce nectar va commencer sa lente transformation en miel.

Lorsque les abeilles retournent dans leur ruche, elles se transmettent ce liquide de « bouche à bouche ». Quand il est presque transformé, elles le déposent dans des alvéoles en cire. C'est alors que des abeilles ventileuses vont battre des ailes pour assécher le miel et éviter que des microbes s'y développent. Dès que la teneur en eau est inférieure à 20%, elles scellent les alvéoles avec de la cire. Ce miel servira de nourriture l'hiver. Il leur faut butiner environ 10 millions de fleurs (700 heures de travail pour remplir un pot de 500 grammes).



île de France
OBJECTIF 2040

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Schéma directeur de la région
Île-de-France - Environnemental
(SDRIF-E)

DU 1^{er} FÉVRIER AU 16 MARS 2024

Pour information une enquête publique relative au projet de Schéma directeur de la région Île de France - Environnemental (SDRIF-E) aura lieu du 1er février au 16 mars 2024.

Pour toute information, vous pouvez vous rendre sur le site de la région Ile de France, afin d'avoir plus de renseignements : www.iledefrance.fr/objectif2040

Rédaction : Christiane AKNOUCHE, Claude BOUYSSOU, Frédéric FLOURY, Jean-Claude DEBUYSSCHER, Delphine BONFANTI et Céline MÉRICE.

Etat
civil

Naissance :

24/12/2023 : Eyrarn AWOUVI
23/12/2023 : Naïl MEHENNI
04/01/2024 : Michaël ABANDEBILA
04/01/2024 : Gabriel ABANDEBILA

Décès :

19/12/2023 : Claude TRUFFET
24/12/2023 : Jacqueline TORRES
épouse LE GLAZ
04/01/2024 : Josiane ROGER
épouse GUYOT

Commune de
Baillet en France

Le P'tit Baillotois
Mensuel d'informations locales et municipales de Baillet en France
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Mairie de Baillet en France - 1, rue Jean Nicolas - 95560 Baillet en France
Tél : 01 34 69 82 64
Impression Seugy Offset - Tirages 900 exemplaires - Dépôt légal à parution